

LA GRANDE AVENTURE DU TRI

CONTENU ET CONDITIONS D'ACCÈS

CONTENU

La visite se déroule en deux temps :

- Le parcours pédagogique permet de comprendre le chemin et l'impact environnemental d'un déchet depuis son achat jusqu'à son recyclage. Devenez incollable en matière de tri !
- La visite guidée du centre de tri des emballages vous fait découvrir l'installation depuis la réception des déchets jusqu'à leur conditionnement avant leur expédition en usine de recyclage.

OBJECTIFS

Apprendre à trier en respectant les consignes, prendre conscience de la quantité de déchets produite au quotidien. Comprendre l'utilité de trier/réduire ses déchets et l'importance d'adopter une consommation responsable. Comprendre l'organisation de la gestion des déchets, l'intérêt du tri et du recyclage.

Découvrir le fonctionnement d'un centre de tri

DÉROULÉ

Durée de la visite : 2h00 (parcours pédagogique + visite du site)

Cette durée ne comprend pas le temps d'équipement, d'appel et d'organisation des groupes.

TARIFS

La visite du site et l'accès au parcours pédagogique « La grande aventure du tri » sont gratuits.

Le coût du transport est à la charge du visiteur. Pour les scolaires, le SYDOM propose une aide financière au transport à hauteur d'1.50 € le km.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Visite accessible à partir de 8 ans
- 45 personnes maximum sur le site (accompagnateurs compris)
- Tenue vestimentaire adaptée : **chaussures plates et fermées**, vêtements pratiques
- Pour les personnes asthmatiques ou allergiques prévoir un aérosol et un masque

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Suivre les consignes indiquées par le guide tout au long de la visite
- Port obligatoire du gilet de signalisation fluorescent et du casque (fournis par le SYDOM)
- Seules les passerelles de couleur jaune sont accessibles aux visiteurs
- Les engins de manutention sont prioritaires sur le site
- Il est interdit de toucher aux équipements
- Il est interdit de fumer sur l'ensemble du site, de courir ou encore de manipuler les déchets
- En cas d'incident sur le site, suivre le responsable du groupe pour rejoindre le point de rassemblement.

STATIONNEMENT

- Stationnement en marche arrière obligatoire sur le parking visiteur
- Bus : merci de vous présenter devant la barrière du pont bascule à l'entrée du centre de tri, un emplacement vous est réservé sur le site

En cas de non-respect de ces consignes, l'autorisation de visite pourra être suspendue. L'accès au site en l'absence de guide est strictement interdit.

En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance des informations précédentes, je m'engage à respecter l'ensemble des consignes énoncées pour la visite du site. J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des informations transmises. Je m'engage à formuler toute demande d'annulation au moins une semaine avant la date retenue.

En cas d'annulation de dernière minute, aucun nouveau créneau ne pourra vous être garanti.